

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 55839 du 12 juin 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
de la spécialité « aéronautique – pilotes »**

NOR : INTJ1225808S

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié, relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière;

Vu la décision n° 118797 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1131577S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> juillet 2012:

Gauche, Guillaume                      Nigend : 138 015                      Numéro de livret de solde : 5 281 648

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> juillet 2012:

Charmont, Jérôme                      Nigend : 197 426                      Numéro de livret de solde : 6 014 044

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> juillet 2012:

Hurault, David                      Nigend : 200 084                      Numéro de livret de solde : 8 048 635

Varlet, Benoît                      Nigend : 193 711                      Numéro de livret de solde : 6 029 068

Fait le 12 juin 2012.

*Le général,*  
*sous-directeur de la gestion du personnel,*  
THIBAUT MORTEROL